Numéro interne de l'acte: 7.1-23-06/45-1

Envoyé en préfecture le 03/08/2023

Reçu en préfecture le 03/08/2023

Publié le 03/08/2023

ID: 050-215002882-20230609-230645_1-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL de Marcey-les-Grèves

NOMBRE DE **MEMBRES**

En exercice: 15

Présents: 13

Nombre de suffrages :

Date de convocation 02/06/2023

> Date d'affichage 02/06/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture le :

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme ROUSSEL Elise.

Etaient présents :

M. BAILLARD Christian, Mme DESVOYS Emilie, Mme GIROT Magali, M. HAILLOT Gérald, Mme HELARY Fabienne, Mme LAGOUTTE Sandra, M. LENOBLE Joël, Mme LESOUEF Magali, M. MORIN Joël, M. PELLE David, Mme POIRIER Isabelle, M. RIVEY Laurent, Mme **ROUSSEL Elise**

Procuration(s):

Etai(ent) absent(s):

Etai(ent) excusé(s) :

Mme CHIVET Emmanuelle, M. GAILLARD Christian

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme HELARY Fabienne

et publication du :

Objet : Révision des loyers suivant l'indice du 4ème trimestre

Après délibération, le conseil municipal vote l'augmentation des loyers de la Résidence de la Sée au 1er août 2023 et fixe les montants suivants :

	Voté au 01/08/2023
F3	490,20 €
F4	576,75 €
F5 MAM	523,72 €
F5	628,29 €
T3 groupe scolaire	374,03 €

Cette délibération annule et remplace celle reçue en Sous-préfecture le 15/06/2023

VOTE: Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme

Le Maire:

Élise ROUSSEL

